



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises Championnat par Équipes Règlement 2018

1 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT :

Le Championnat Golf d'entreprises de la Ligue Île-de-France est organisé avec **3 Divisions** comprenant **9 équipes** chacune et la **Promotion** qui n'est pas limitée en nombre.

1.1 Constitution des Divisions :

DIVISION 1.

Elle comprend **9 équipes** et est constituée par :

- Les équipes classées de 1 à 7 en D.1 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe classée 1^{re} en D.2 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe vainqueur du barrage 8^e D.1 vs 2^e D.2

DIVISION 2.

Elle comprend **9 équipes** et est constituée par :

- les équipes classées de 3 à 7 en D.2 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe classée 1^{re} en D.3 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe classée 9^e en D.1 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe vainqueur du barrage 8^e D.2 vs 2^e D.3
- + L'équipe perdante du barrage 8^e D.1 vs 2^e D.2

DIVISION 3.

Elle comprend **9 équipes** et est constituée par :

- les équipes classées de 3 à 6 en D.3 du Championnat de l'année précédente
- + l'équipe classée 1^{re} en PROMOTION du Championnat de l'année précédente
- + l'équipe classée 2^e en PROMOTION du Championnat de l'année précédente
- + l'équipe classée 9^e en D.2 du Championnat de l'année précédente
- + l'équipe vainqueur du barrage 7^e D.3 vs 3^e Promotion
- + l'équipe perdante du barrage 8^e D.2 vs 2^e D.3

PROMOTION.

Elle est constituée par :

- Les équipes classées du Championnat Promotion de l'année précédente
- + L'équipe classée 8^e et 9^e en D.3 du Championnat de l'année précédente
- + L'équipe perdante du barrage 7^e D.3 vs 3^e PROMOTION
- + Les nouvelles équipes



Ligue Île-de-France de Golf

1.2 Champion Île-de-France 1^{re} Division :

À l'issue du 4^e tour, les 4 premiers du championnat Île-de-France 1^{re} Division disputeront une finale à 4. Le 1^{er} contre le 4^e, le 2^e contre le 3^e.

- ½ finales le matin : 1 Foursome et 2 Simples en Match Play
- Suivant le règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipe, pour les match-plays simples les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.
- Finale l'après-midi : Place 3-4 puis Place 1-2

1.3 Montées – Descentes – Barrages :

Montées :

L'équipe championne de la Division 2 accédera à la Division 1 la saison suivante.

L'équipe championne de la Division 3 accédera à la Division 2 la saison suivante.

Les équipes 1^{re} et 2^e de la Promotion (classement Stable BRUT) accèdent à la Division 3 la saison suivante.

En fin de championnat, une équipe qualifiée pour la montée directe peut la décliner.

Descentes :

L'équipe classée 9^e en Division 1 descendra en Division 2 la saison suivante.

L'équipe classée 9^e en Division 2 descendra en Division 3 la saison suivante.

Les équipes classées 8^e et 9^e en Division 3 descendent en Promotion la saison suivante.

Barrages :

Les barrages se joueront en **Match Play Brut - 2 simples et 1 double en GREENSOME**.

Tous les matchs (simples et doubles) devront se terminer (pas d'égalité).

Pour participer aux barrages chaque joueur devra avoir joué **AU MOINS 1** tour de compétition de ligue ou fédérale du Golf d'Entreprise.

Division 1 / Division 2

Une rencontre de barrage sera organisée entre la 8^e équipe de la Division 1 et la 1^{re} non qualifiée directement de la Division 2. Le vainqueur de cette rencontre jouera en Division 1 la saison suivante.

Division 2 / Division 3

Une rencontre de barrage sera organisée entre la 8^e équipe de la Division 2 et la 1^{re} non qualifiée directement de la Division 3. Le vainqueur de cette rencontre jouera en Division 2 la saison suivante.

Division 3 / Promotion

Une rencontre de barrage sera organisée entre la 7^e équipe de la Division 3 et la 1^{re} non qualifiée directement de la Promotion (classement Stableford Brut). Le vainqueur de cette rencontre jouera en Division 3 la saison suivante.

Promotion

Toute nouvelle équipe s'inscrivant au Championnat, débutera par cette la promotion.

Il est toutefois précisé que les équipes d'un même club ne peuvent participer à cette compétition dans la même division, à l'exception de la Promotion.

- En cas de montée, l'équipe 2 ne peut accéder qu'à la division immédiatement inférieure à celle ou est affectée l'équipe 1. Si la montée de l'équipe 2 n'est pas possible c'est l'équipe classée immédiatement derrière qui accède à la division supérieure.
- En cas de descente de l'équipe 1 dans une division inférieure où se trouve déjà affectée l'équipe 2, celle-ci descend également de division, sauf si elle a obtenu le droit de monter en division supérieure.



Ligue Île-de-France de Golf

2 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DES ÉQUIPES :

2.1 Inscription au Championnat :

Toutes les équipes en divisions et Promotion sont préinscrites sur extranet. Chaque équipe devra valider sa participation sur extranet pour chaque tour et confirmer son inscription (pour l'ensemble de l'épreuve) à l'aide de la fiche de confirmation de participation jointe au règlement. Celle-ci devra être accompagnée d'un chèque de **40 euros** par équipe inscrite (pour tous les tours de l'épreuve) à l'ordre de : **Ligue Île-de-France de Golf**.

Cette fiche devra être envoyée au Délégué de la Ligue à l'adresse suivante :

Christian HUE – 17 rue Edouard Herriot – 91 290 ARPAJON.

La date de confirmation d'inscription sur extranet de chaque tour est fixée 1 mois avant l'épreuve. Soit :

- **Le 26 Avril 2018 pour le 1^{er} tour.**
- **Le 02 mai 2018 pour le 2^e tour de divisions et de la Promotion.**
- **Le 08 mai 2018 pour le 3^e tour de divisions et de la Promotion.**
- **Le 08 Août 2018 pour le 4^e tour de la Promotion**
- **Le 15 Août 2018 pour le 4^e tour de divisions.**

Une Association Sportive pourra engager, **au maximum**, deux équipes au Championnat (toutes divisions confondues).

2.2 Inscription à chaque Rencontre :

Pour chaque tour, les Capitaines doivent confirmer leur participation sur Extranet et ils doivent inscrire sur extranet le liste de joueurs potentiels de chaque tour au plus tard à J-7
8 joueurs sont autorisés par équipe.

Attention : Au moins 50% des joueurs participant au tour doivent être salariés ou retraités de la société qu'ils représentent.

Enfin, dans chaque équipe, l'un des participants **doit** être désigné comme le capitaine ; à chaque rencontre il répondra de tout ce qui concerne son équipe.

Rappel : l'équipe engagée dans le championnat doit **régler au moins 3 green-fees** pour toutes les Divisions **au club** recevant la compétition pour chaque tour.

3 ÉQUIPES PARTICIPANTES – CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Peuvent participer à cette épreuve :

Toute AS d'entreprise affiliée à la ffgolf, ayant son siège social dans le ressort territorial de la Ligue Île-de-France et à jour de ses cotisations fédérale et de Ligue au plus tard 1 mois avant le 1^{er} tour de l'épreuve.

Si une AS d'Entreprise a **deux** équipes d'engagée dans ce Championnat, il faudra pour chaque tour :

- Que l'avant dernier joueur de l'équipe 1, ai un index égal ou inférieur à l'index du meilleur joueur de l'équipe 2. Les index pris en compte seront ceux valides 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve. En cas de non-respect de cette close, l'équipe 2 sera disqualifiée sur ce tour et se verra attribuer 0 point.
- Pour participer à la phase finale ou aux barrages chaque joueur devra avoir joué **AU MOINS 1** tour sur les 3 tours précédents de la division en question.
- Le forfait de l'équipe 1 n'est pas autorisé si l'équipe 2 est engagée, ceci afin d'éviter le transfert des joueurs de l'équipe 1 vers l'équipe 2. Si cela se produisait, les 2 équipes seraient disqualifiées sur ce tour.

Tout litige ou réclamation sera traité par la Commission Sportive de la Ligue Île-de-France



Ligue Île-de-France de Golf

4 QUALIFICATION DES JOUEURS :

Dans ce règlement, le terme **JOUEUR** s'applique indistinctement aux dames et aux messieurs.

Ce Championnat est un Championnat de Clubs, il est ouvert à tous les membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue Île-de-France.

Les joueurs devront être en mesure de justifier cette qualité soit :

- Être licencié ffgolf de l'année en cours,
- Membre d'une AS d'Entreprise de la Ligue Île-de-France.

Pas de licencié Indépendant.

5 INDEX :

Les participants jouent avec leur index tel qu'il figure dans le fichier des index de la ffgolf (Fléole) 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, et celui-ci servira au calcul de l'index de jeu pour la rencontre.

Limitation des index des participants :

- à **36** en **Division 1 et 2**
- à **54** en **Division 3 et Promotion**

Aucun joueur avec un index supérieur à 36 ne sera autorisé en Division 1 et 2.

Pour toutes les compétitions du Championnat, les cartes de score seront à valider par le club sur le terrain duquel est organisée la rencontre. Le comité de l'épreuve sera responsable de l'application de cette règle.

6 CALENDRIER DES RENCONTRES :

Le calendrier est présenté aux Responsables d'AS lors de la réunion annuelle de fin d'année.

- Divisions :
 - Tour 1 : Le 26 mai 2018 à Meaux Boutigny
 - Tour 2 : Le 02 juin 2018 à Saint Germain les Corbeil
 - Tour 3 : Le 08 juin 2018 à Marivaux
 - Tour 4 : Le 15 septembre au Raray
- Promotion :
 - Tour 1 : le 26 mai 2018 à Rochefort
 - Tour 2 : Le 02 juin 2018 à Mont Griffon
 - Tour 3 : Le 08 juin 2018 à Lésigny
 - Tour 4 : Le 08 septembre au Lys Chantilly
- Finales et Barrages :
 - Le 13 octobre 2018 à Ormesson

7 FORMULE DE COMPÉTITION :

Les équipes constituées **de 4 joueurs** pour les divisions 1, 2 et 3 et **de 4 joueurs** pour la promotion participeront aux 4 rencontres qui se dérouleront, de préférence, sur les terrains des golfs de la Ligue Île-de-France. Ces rencontres auront lieu de mai à octobre.

Chaque tour se jouera en **STABLEFORD/BRUT sur 18 trous.**

Application du règlement général des épreuves de ligue et des règles fédérales permanentes 2018

L'ordre des départs, par division, sera établi par le Délégué de Ligue, en respectant, dans la limite du possible, le principe que les joueurs d'une même équipe ou d'une même entreprise ne joueront pas dans la même partie.



Ligue Île-de-France de Golf

8 CLASSEMENT :

Lors de chaque rencontre, il sera établi un classement par équipe et par Division. Ces classements seront établis par addition des **3** meilleurs scores de chaque équipe.

À l'issue du classement chaque équipe recevra un nombre de points selon le barème suivant :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e
15 pts	12 pts	9 pts	7 pts	5 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1 pt

Une équipe forfait pour un tour marquera **0 pt**.

Le départage de chaque tour, en cas d'ex-aequo se fera sur le 4^e score, puis sur le 1^{er} et le 2^e, en cas d'égalité persistante, le même principe sera appliqué sur les scores des 9 derniers trous de chaque carte.

Le classement final des divisions 2, 3 et promotion déterminera, à l'issue de toutes les rencontres, l'équipe **CHAMPIONNE** de sa division, par addition des points obtenus. En cas d'égalité en nombre de points, le départage se fera en comparant le cumul des scores de chaque tour des équipes, puis le meilleurs score du 1^{er} tour, puis celui de 2^e tour puis du 3^e tour et au besoin celui du 4^e Tour.

Les vainqueurs des divisions 1, 2, 3 se verront remettre un trophée qui sera leur propriété.

Pour la Promotion, un trophée sera remis aux vainqueurs du Championnat Promotion Brut

Tout club ne jouant pas les barrages aura rencontre perdue et donc descendra en division inférieure.

L'équipe de 1^{re} division qui remportera la finale sera sacrée Championne Île-de-France.

9 COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Il sera composé pour chaque tour du Délégué de la Ligue, ou de son représentant, du ou des arbitres de l'épreuve et du représentant du golf d'accueil.